



## La répartition du revenu disponible et des dépenses de consommation finale des ménages belges dans les comptes nationaux

Depuis plusieurs années, la demande d'indicateurs plus nombreux et de meilleure qualité concernant le bien-être et la prospérité des ménages augmente, tant au niveau national qu'international. Cette tendance s'exprime principalement par un intérêt pour les chiffres concernant la répartition des revenus et du patrimoine et pour les questions d'inégalités et de redistribution qui en découlent. Afin de répondre à la demande concernant la dimension distributive de ses statistiques, la Banque s'est engagée dans un projet mené conjointement par l'OCDE et Eurostat. Le groupe d'experts sur les disparités dans les comptes nationaux (Eurostat/OECD Expert Group on Disparities in a National Accounts Framework – EG DNA) a été créé en 2011, dans le but de produire des statistiques sur la distribution des revenus, de la consommation et de l'épargne, cohérentes avec les agrégats des comptes nationaux. La Banque participe aux travaux de ce groupe depuis 2019. Elle a engagé les préparatifs en vue de développer elle-même ces statistiques de répartition.

### Méthodologie

L'EG DNA a pour objectif de développer la dimension distributive des agrégats nationaux du secteur des ménages. L'aspect distributif est ajouté aux totaux macro en les confrontant aux données micro provenant, par exemple, d'enquêtes ou de sources administratives. L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC, Statistics on Income and Living Conditions) et l'enquête sur le budget des ménages (EU-HBS, Household Budget Survey), disponibles pour l'ensemble des pays européens, constituent les enquêtes de référence pour l'établissement de ces statistiques. Des données administratives disponibles au niveau national, telles que les informations tirées des fiches fiscales des ménages, peuvent également être utilisées.

Pour ce faire, l'EG DNA utilise une méthodologie par étapes permettant d'éliminer progressivement les différences entre les données micro et les agrégats macro. Dans un premier temps, les efforts se concentrent sur la limitation des écarts conceptuels entre les données micro et les agrégats macro. Les divergences qui subsistent sont ensuite attribuées aux ménages de façon adéquate, avec une attention particulière pour les causes sous-jacentes de l'écart micro-macro. Les méthodes d'allocation peuvent être spécifiques, par exemple lorsqu'elles tiennent compte de l'âge et de la composition des ménages, ou proportionnelles, lorsque les écarts micro-macro sont plutôt faibles. Ainsi, dans le cadre des transferts sociaux en nature, les ménages avec enfants bénéficieront par exemple davantage de l'enseignement, tandis que les personnes plus âgées auront davantage recours aux soins de santé.

Pour finir, les ménages sont répartis en différents groupes, pour lesquels des indicateurs sont ensuite développés. Parmi les grands indicateurs d'inégalité pouvant être mesurés, on peut par exemple citer le coefficient de Gini ou les parts des groupes de revenus les plus bas/les plus élevés dans le revenu disponible total de la Belgique.



Figure 1 : La confrontation entre les sources micro/les enquêtes auprès des ménages et les totaux macro des comptes nationaux permet de ventiler les agrégats nationaux par groupe de ménages.

## Résultats expérimentaux 2022

Un exercice a débuté pour les États membres de l'UE, dans le cadre duquel Eurostat a développé de manière centralisée des résultats pour chaque État membre selon une méthodologie harmonisée. Cet exercice européen a été réalisé en concertation avec les institutions statistiques chargées de l'élaboration des comptes nationaux sectoriels et des enquêtes auprès des ménages. Sur la base de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) et de l'enquête sur le budget des ménages (HBS), les différentes composantes des revenus et de la consommation du compte sectoriel des ménages ont été réparties selon les quintiles de revenu.

Les résultats de cet exercice européen ont été publiés pour la première fois en décembre 2020, sous un statut expérimental. En juin 2022, une nouvelle série de résultats de cet exercice expérimental centralisé a été mise à la disposition de tous les pays de l'UE. Par rapport à la version précédente, des améliorations méthodologiques ont été apportées pour le calcul de certains postes de revenus et les résultats des revenus sont disponibles à un niveau plus détaillé. Le statut expérimental implique que ces résultats restent soumis à certaines limites méthodologiques.

## Distributional National Accounts project

Cet exercice expérimental constitue le point de départ d'un projet à long terme de la Banque, dont l'objectif est de produire des statistiques distributives sur une base régulière et des séries temporelles portant sur une longue période. Les éclairages de l'exercice expérimental seront utilisés pour apporter des améliorations qualitatives au processus de compilation des statistiques distributives. Ils permettront le cas échéant de réévaluer la qualité des autres agrégats macroéconomiques produits. Outre les principales enquêtes déjà utilisées au niveau européen (SILC, HBS), la Banque utilisera également des données administratives fiscales et démographiques ainsi que le volet relatif à la Belgique de la BCE-HFCS (Household Finance & Consumption Survey). Une attention supplémentaire sera par ailleurs accordée aux extrêmes dans la répartition des revenus. Pour le projet belge de Comptes Nationaux Distributifs (« Distributional National Accounts » ou DNA), la Banque coopère avec la Commission européenne (Eurostat), qui finance également une partie du projet par le biais d'une subvention. La première publication officielle prévue en 2024, fournissant des séries temporelles s'étendant sur une longue période, s'inscrira dans le cadre de la révision méthodologique quinquennale des comptes nationaux.



## Publication d'Eurostat et subvention de l'UE

### Exercice centralisé d'Eurostat

Les résultats de la Belgique ont été élaborés par Eurostat et peuvent être consultés à l'adresse figurant ci-dessous. Ils portent sur la période 2015 à 2019 pour les revenus et sur l'année 2014 pour les composantes de la consommation. Les totaux micro (HBS/SILC) ainsi que les agrégats macro des comptes nationaux sont répartis par composante de revenus et de consommation sur dix déciles de revenus. Les différences entre les variables micro et macro sont cartographiées sur la base du taux de couverture et les totaux des variables micro sont donc comparés avec ceux des comptes nationaux. Les résultats comprennent également plusieurs indicateurs permettant de mesurer les disparités entre les groupes de ménages.

Les choix méthodologiques posés pour l'élaboration des résultats sont également commentés dans un document qui peut être consulté dans la section expérimentale du site internet d'Eurostat. Les résultats présentent un statut expérimental et sont donc susceptibles d'être revus régulièrement au fil de l'avancement du projet.

Lien vers les résultats:

[Income and consumption: social surveys and national accounts - Experimental statistics - Eurostat \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=en&plugin=1)

Lien vers la note méthodologique:

[Distributional national account estimates for household income and consumption: methodological issues and experimental results - Products Statistical working papers - Eurostat \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=en&plugin=1)

### Subvention d'Eurostat : Résumé du projet Distributional National Accounts (DNA)<sup>1</sup>

Le développement du projet belge DNA est financé par l'Union européenne. Le projet DNA sera développé au cours des deux prochaines années et son objectif est de produire des résultats distributifs sur le revenu, la consommation et le patrimoine qui soient cohérents avec les agrégats des comptes nationaux. Pour ajouter la dimension distributive aux agrégats, des sources de micro-données telles que des enquêtes et des données administratives seront utilisées. Celles-ci seront intégrées dans une base de données sur les ménages qui sera utilisée pour élaborer des résultats distributifs. L'objectif est de développer une série temporelle avec des statistiques distributives disponibles pour une période de 10 ans ou plus. Lors de la compilation des résultats, une attention particulière sera accordée au niveau de détail de leur ventilation, plus spécifiquement pour les valeurs extrêmes de la distribution des revenus. Une analyse de sensibilité permettra de tester la fiabilité des résultats.

---

<sup>1</sup> Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que l'auteur (ou les auteurs) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues pour responsables.